

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure	5
Conditions d'accès	5
Pédagogie	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	6
Gestion et contacts	6
Organisation pratique .	

MINEURO - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en études européennes vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des études européennes ;
- un accès direct au master en études européennes.

MINEURO - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des études européennes, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en études européennes, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en études européennes.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les études européennes, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en études européennes.
2. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique aux études européennes avec rigueur.
3. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique d'études européennes, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
4. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux études européennes.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc
annuel

2 3

Contenu:

○ Bloc annuel 1 - mineure en études européennes

⌘ Cours au choix

⌘ LEURO1304	Diversité des cultures et des langues en Europe <i>Les étudiants de BAC3 DROIT inscrits à la mineure EURO et qui ont déjà suivi dans leur majeure en BAC2 DROIT le cours LDROI1226 "Droit de l'UE" s'inscriront au cours LEURO1304 "Diversité des cultures et de langues en Europe" à la place de LEURO1305. Pour les étudiants en SPOL1BA, le cours LPOLS1323, qui fait partie de la mineure EURO et de la majeure SPOL, restera inscrit dans la majeure en BAC2. Ces étudiants pourront prendre le cours LEURO1304 comme cours au choix dans leur mineure en BAC3.</i>	Laurent Rasier (supplée Philippe Hiligsmann)	EX [q2] U.1059961.973 125.5765s Cr1 0 5765s C71.t.5C
-------------	--	--	--

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure est d'abord conçue comme une mineure d'ouverture. Toutefois, les étudiants ayant suivi la mineure en études européennes pourront accéder sans prérequis au master 120 en études européennes (EURO2M) organisé par l'école d'études européennes de l'UCLouvain.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/EURO

Ecole interfacultaire en études européennes ([EURO](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

EURO

Place des Doyens 1 - bte L2.01.03

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: